REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO PROVINCE DU KONGO CENTRAL TERRITOIRE DE MBANZA-NGUNGU



INSPECTION DU DEVELOPPEMENT RURAL

PROCES VERBAL D'ETAT DES LIEUX DE VIABILITE D'ASBL

Je soussigné, *Alphonse MASSAMBA*, Inspecteur du Développement Rural Territoire de Mbanza-Ngungu, en ce Quinzième jour du Mois de Mars de l'an deux mille vingt cinq, sur base des déclarations sur l'honneur faites par Monsieur **Léopold NGOMA**, Président de l'Association sans But Lucratif dénommée : **LUKALA NGANGU Développement** « *L.N.D* » en sigle, corroborées par les données de terrain, permis de dégager l'état des lieux ci-après :

1 : « *L.N.D* »

C'est une structure de Développement qui intervient dans plusieurs domaines notamment:

- > Promotion de la culture Congolaise;
- Entraide et soutien aux membres de la diaspora ;
- Contribution au développement intégral de l'ex.Cité de LUKALA, Etc.

2 : « <u>L.N.D</u> »

A son siège social sur Avenue du Marché N°10, Quartier 4/WUMBA, l'Ex.Cité de LUKALA, Territoire de Mbanza-Ngungu, Province du Kongo Central, en République Démocratique du Congo.

En foi de quoi, je déclare recevable et fondée la requête telle que dûment introduite par le pré-qualifié et, ipso-facto, j'émets l'avis favorable.

Fait à Mbanza-Ngungu, le 15/03/2025

EINSPECTEUR DE TERRITOIRE

=Alphonse MASSAMBA=/=